

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES

FAITS MARQUANTS

- Une offre en hébergement non médicalisé plus faible que dans la région
- Une offre en hébergement médicalisé très supérieure en Ardèche aux moyennes régionale et nationale
- Depuis 2000 le taux d'équipement a diminué en Ardèche et dans la Drôme bien que les capacités d'accueil aient augmenté
- 10,5% des Ardéchois et 9% des Drômois bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie

UN TAUX D'ÉQUIPEMENT EN HÉBERGEMENT NON MÉDICALISÉ MOINS IMPORTANT EN ARDÈCHE ET DRÔME QUE DANS LA RÉGION

Au 1er janvier 2015, l'Ardèche comptait une maison de retraite non médicalisée et 18 établissements en logement foyer, et la Drôme 10 maisons de retraite et 19 établissements en logement foyer. Les taux sont de 13,3 places en établissements non médicalisés pour 1 000 personnes âgées en Ardèche, contre 16,5 pour 1 000 dans la Drôme. Ces taux sont bien inférieurs au taux régional (24,1).

En ce qui concerne l'accueil de jour, l'Ardèche dispose de 1,9 place pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans, et la Drôme de 2,3 places pour 1 000 personnes de plus de 75 ans, taux plus important que celui de la région (1,5) et de la France (1,8).

Taux* d'équipement en établissements d'hébergement non médicalisé pour personnes âgées, 2015

	Nombre de places	Taux d'équipement
Ardèche		
Centre de jour pour PA	67	1,9
Etab. Acc. Temp. PA	0	
Logement Foyer	459	13,3
Maison de retraite	30	
Drôme		
Centre de jour pour PA	106	2,3
Etab. Acc. Temp. PA	0	
Logement Foyer	508	16,5
Maison de retraite	274	
Rhône-Alpes		
Centre de jour pour PA	814	1,5
Etab. Acc. Temp. PA	111	
Logement Foyer	12 215	24,1
Maison de retraite	741	
France		
Centre de jour pour PA	10 236	1,8
Etab. Acc. Temp. PA	1 279	
Logement Foyer	112 010	20,2
Maison de retraite	8 217	

Sources : ARS, SAE, Finess, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants de plus de 75 ans

PA = Personnes âgées

Etab. Acc. Temps. PA = Etablissement d'accueil temporaire pour personnes âgées

CONTEXTE NATIONAL

Le vieillissement de la population en France s'est traduit par le développement de services et de prestations pour favoriser le maintien à domicile et l'accueil en hébergement collectif.

Les offres d'aide à domicile

Les services professionnels contribuant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées sont très divers : services d'aide à domicile, employés de maison, professionnels de santé libéraux, services de soins infirmiers à domicile... En plus de l'aide à domicile non médicale apportée par des professionnels et des proches, une offre médicale, tels que les infirmiers libéraux et les services de soins à domicile, joue un rôle complémentaire et essentiel pour assurer les soins au domicile des personnes âgées.

Les aides économiques aux personnes âgées

L'âge entraîne des incapacités diverses (physiques, intellectuelles ou sensorielles). L'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) a été créée en janvier 2002 pour répondre aux besoins d'aide des personnes âgées. L'attribution de cette aide dépend du niveau d'autonomie, on classe ainsi les personnes dans six Groupes Iso-Ressources (GIR), le GIR1 correspondant aux personnes les plus dépendantes et le GIR6 aux personnes autonomes. Seules les personnes appartenant aux GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA. Au 31 décembre 2013, le nombre de bénéficiaires de l'APA est estimé à 1,2 million pour la France métropolitaine.

L'hébergement en établissement

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible ou souhaité, la personne âgée peut alors être accueillie dans un établissement d'hébergement et/ou de soins. Au 1er janvier 2015, on compte en France métropolitaine 121 506 places en hébergement non médicalisé (logement foyer, maison de retraite, accueil temporaire) et 621 084 places en hébergement médicalisé (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, unité de soins longue durée). Le site internet ViaTrajectoire (trajectoire.sante-ra.fr) propose une aide à l'orientation, notamment pour les personnes âgées, vers la structure ou le service adapté à la personne.



UN TAUX D'ÉQUIPEMENT EN ACCUEIL MÉDICALISÉ SUPÉRIEUR EN ARDÈCHE AUX TAUX RÉGIONAL ET NATIONAL

Les dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale du 19 décembre 2005 ont conduit à une redéfinition des unités de soins de longue durée (USLD) dont une large part a été requalifiée en places d'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Le total des places en Ehpad et en USLD place l'Ardèche dans une position très favorable par rapport à la région et à la France. En effet au 1er janvier 2015, on dénombre 162 lits pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans dans ces structures en Ardèche, contre 99 pour 1 000 dans la Drôme, ce taux étant proche des taux régional (105) et national (100).

OFFRE EN EHPAD : UN MAILLAGE DU TERRITOIRE PLUS FIN EN ARDÈCHE QUE DANS LA DRÔME

En Ardèche, le niveau élevé d'équipements et le nombre élevé de places s'accompagnent d'une répartition plus harmonieuse sur le territoire. En revanche, dans la Drôme, l'offre est plus concentrée sur certains territoires, notamment dans la vallée du Rhône et dans le nord du département. Il existe donc de vastes zones peu dotées dans l'est de la Drôme.

DAVANTAGE DE PLACES EN HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES QU'EN 2000 MAIS DES TAUX D'ÉQUIPEMENT PLUS FAIBLES

Entre 2000 et 2015, en Ardèche, le nombre de places et lits en hébergement (maisons de retraites, logements foyers, hébergement temporaire, EHPAD et USLD) a augmenté de 11,6%, de 18,1% dans la Drôme, et de 2,4% dans la région. Mais comme la population de personnes âgées de plus de 75 ans a augmenté d'environ 30% dans les deux départements (entre 1999 et 2012), le taux de places pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans a diminué sur la période, passant de 222 à 178 en Ardèche et de 143 à 120 dans la Drôme.

DES TAUX D'ÉQUIPEMENT EN SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE PROCHES DE CEUX DE LA RÉGION

Début 2015, les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) peuvent prendre en charge 601 personnes en Ardèche, soit un taux de 16,5 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus, et 818 personnes dans la Drôme, soit un taux de 17,3 pour 1000 habitants de plus de 75 ans. Ces taux sont proches du taux régional (17,3). Entre 2000 et 2015, le nombre de places a augmenté de 70% en Ardèche et de 47% dans la Drôme, département où le taux d'équipement était plus élevé en 2000 que le taux régional.

Taux* d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées, 2015

	Nombre de places	Taux d'équipement
Ardèche		
EHPAD	5 910	162,4
Soins de longue durée	135	3,8
Drôme		
EHPAD	4 651	98,6
Soins de longue durée	205	4,4
Rh-Alpes		
EHPAD	56 846	104,9
Soins de longue durée	3 100	5,7
France		
EHPAD	589 857	100,4
Soins de longue durée	31 227	5,6

Sources : ARS, SAE, Finess, Insee

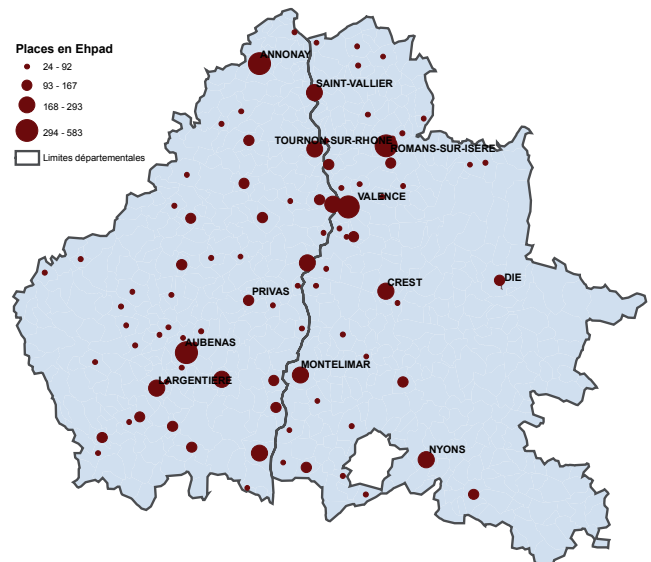
Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants de plus de 75 ans

EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

USLD = Unité de Soins Longue Durée

Localisation et capacité en places d'Ehpad par commune, 2015



Sources : ARS, SAE, Finess, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Carte par commune

Taux* d'équipement en établissements pour personnes âgées, 2000 et 2015

Années	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Places	Taux	Places	Taux	Taux	Taux
1er janvier 2000	5 856	221,9	4 862	143,3	171,8	156,6
1er janvier 2015	6 534	177,8	5 638	119,5	134,8	126,2

Sources : ARS, SAE, Finess, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants de plus de 75 ans

Taux* d'équipement en SSIAD, 2000 et 2015

Années	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France
	Places	Taux	Places	Taux	Taux	Taux
1er janvier 2000	353	13,4	557	16,4	13,6	14,9
1er janvier 2015	601	16,5	818	17,3	17,3	19,8

Sources : ARS, SAE, Finess, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux pour 1 000 habitants de plus de 75 ans

SSIAD = Services de Soins Infirmiers A Domicile

Effectifs et taux* de bénéficiaires de l'APA selon le type d'hébergement, 31/12/2013

Départements	APA à domicile		APA en hébergement	
	Effectif	Taux (%)	Effectif	Taux (%)
Ardèche	5 326	14,8	4 300	12,0
Drôme	7 221	15,4	3 900	8,3

Sources : Drees, Insee

Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux pour 100 personnes de plus de 75 ans

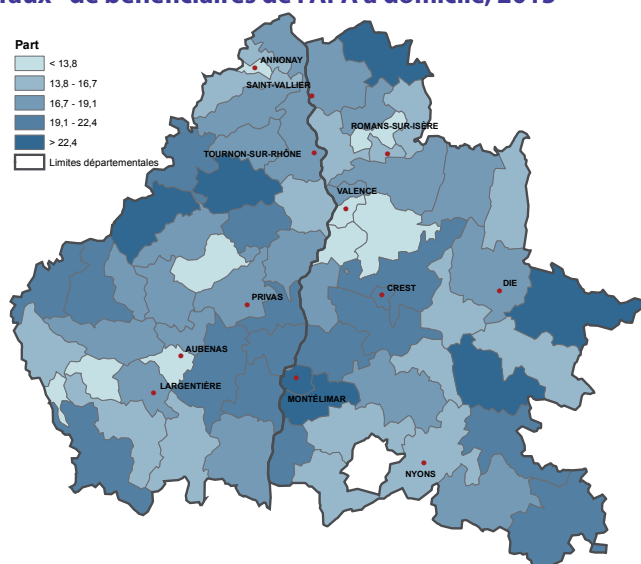
Le degré d'autonomie des personnes est évalué lorsque celles-ci font une demande d'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. Les individus sont ensuite catégorisés dans 6 catégories, appelés GIR, symbolisant des niveaux de dépendance.

Les GIR 5 et 6 regroupent les personnes indépendantes ou quasiment indépendantes ce qui ne leur donne droit à aucune aide.

Les GIR 3 et 4 regroupent les individus modérément dépendants, ayant droit à l'allocation. Pour ces individus, le montant maximum de l'APA à domicile est de 843€ pour le GIR 3 et de 563€ pour le GIR 4.

Enfin, les individus les plus dépendants sont catégorisés dans les GIR 1 et 2. Les individus du GIR 2 peuvent percevoir un montant maximum de 1 125€ tandis que les personnes du GIR 1 peuvent percevoir jusqu'à 1 313€ par mois.

Taux* de bénéficiaires de l'APA à domicile, 2015**



Sources : Conseils départementaux, Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux pour 100 personnes de plus de 75 ans

** Au 1er janvier 2015 pour la Drôme et dans l'année 2015 pour l'Ardèche

Effectifs de bénéficiaires de l'APA par GIR, 2015

Département	Hébergement	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Ardèche	Domicile	ND	ND	ND	ND	6 145
	Etablissement	929	1 479	677	917	4 002
Drôme	Domicile	126	960	1 543	5 558	8 187
	Etablissement	645	2 058	844	1 336	4 883

Source : Conseils départementaux

Exploitation ORS Rhône-Alpes

Effectifs de bénéficiaires du dispositif PAP, 2015

	Ardèche	Drôme	Rhône-Alpes
Bénéficiaire du PAP	1 058	1 336	17 249
Bénéficiaire du PAP pro.	426	427	4 468

Source : Carsat

Exploitation ORS Rhône-Alpes

PAP = Plan d'Actions Personnalisé

PAP pro. = Plan d'Actions Personnalisé provisoire

Le **Plan d'Action Personnalisé (PAP)** est un dispositif mis en place afin d'apporter une aide financière et matérielle aux individus des GIR 5 et 6 pour les aider dans leur vie quotidienne, maintenir le lien social, garantir leur sécurité et enfin leur apporter des conseils de prévention, en matière de chute notamment. Cette aide peut être permanente ou provisoire, suite à une hospitalisation.

10.5% DES ARDÉCHOIS DE 75 ANS ET PLUS ET 9% DES DRÔMOIS SONT BÉNÉFICIAIRES DE L'APA

Les personnes en situation de perte d'autonomie ont besoin d'une aide ou d'un accueil en établissement, ce qui peut être facilité par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Au 31 décembre 2013, 9 726 Ardéchois (soit 26,8% de la population des 75 ans et plus) et 11 121 Drômois (23,7%) sont bénéficiaires de cette allocation. Au niveau national, ce taux est de 21,4% au 31 décembre 2013.

Les taux de personnes bénéficiant de l'APA à domicile sont proches en Ardèche et dans la Drôme (respectivement 14,8% et 15,4%), par contre le taux de bénéficiaires de l'APA en établissement est plus élevé en Ardèche (12% des personnes âgées de plus de 75 ans) que dans la Drôme (8,3%). Cet écart peut s'expliquer en partie par un plus grand nombre de places en EHPAD dans l'Ardèche que dans la Drôme,

DAVANTAGE DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES A DOMICILE DANS L'OUEST ARDÉCHOIS

Lorsque l'on étudie les taux de bénéficiaires de l'APA au niveau cantonal, des disparités apparaissent. En effet, le long de la vallée du Rhône, moins d'individus perçoivent cette allocation. C'est dans la périphérie de Valence que les taux sont les plus faibles puisque dans les cantons au sud de cette commune, moins de 14% des individus de plus de 75 ans perçoivent l'APA.

A l'inverse, les individus habitant les cantons de l'ouest de l'Ardèche et du sud-est de la Drôme sont les plus demandeurs de cette aide avec plus de 19% de personnes de plus de 75 ans bénéficiant de cette aide. Cette proportion importante de bénéficiaires de l'APA à domicile témoigne d'une dépendance plus répandue dans la population, mais d'une gravité souvent moindre que chez les bénéficiaires de l'APA en établissement.

En effet, les personnes âgées modérément dépendantes résident en grande majorité à domicile. Ainsi, sur l'ensemble des 13 070 bénéficiaires de l'APA dans la Drôme au 1er janvier 2015, 63% résident à domicile, mais cette proportion passe de 81% parmi les personnes classées en GIR 4 à 16% chez celles classées en GIR 1 (les plus dépendantes).

Par ailleurs, la CARSAT propose aux retraités des Plans d'action personnalisée (PAP) afin d'aider le maintien à domicile des individus classés en GIR 5 et 6, donc non éligibles à l'APA. Au 31 décembre 2015, 1 058 Ardéchois bénéficient de ce dispositif, comme 1 336 Drômois. Certains PAP sont accordés de façon provisoire (426 en Ardèche et 427 dans la Drôme), suite à une hospitalisation de plus de 3 mois ou à une hospitalisation orthopédique.

LA MALADIE D'ALZHEIMER REPRÉSENTE UN TIERS DES DIAGNOSTICS POSÉS PAR LES CONSULTATIONS MÉMOIRE

Un centre de consultation mémoire est un centre spécialisé des troubles de la mémoire et/ou des troubles cognitifs. On en compte cinq dans la Drôme, dont trois à Valence, et deux en Ardèche.

Selon la Cellule Régionale d'Observation de la Maladie d'Alzheimer (CROMA), 686 personnes ont bénéficié d'au moins une consultation en Ardèche en 2015 et 2 346 personnes dans la Drôme.

Alors que les consultations ont largement augmenté entre 2011 à 2013, passant de 890 à 1 145 en Ardèche et de 1 594 à 1 976 dans la Drôme, soit une augmentation de plus de 20% dans les deux départements, la hausse s'est poursuivie dans la Drôme (+32,5% entre 2013 et 2015, en grande partie en raison d'une nouvelle structure au sein de la Clinique générale de Valence en 2014) mais a légèrement diminué en Ardèche (-5%).

Ces consultations permettent de donner un premier niveau de diagnostic et d'orienter vers des structures de prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Environ un tiers des patients diagnostiqués souffrent de cette pathologie.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PERSONNES SOUFFRANT D'ALZHEIMER INÉGALEMENT RÉPARTIES SUR LE TERRITOIRE

Suite au diagnostic, les individus peuvent être pris en charge par diverses structures spécialisées. Ces structures de prise en charge prennent différentes formes : les centres d'accueils de jour spécialisés, les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), les hôpitaux de jour, les Maisons d'Action pour l'Intégration d'aide et de soin dans le champs de l'Autonomie (MAIA), les Unités Cognitivo-Comportementales (UCC) et enfin, les Unités d'Hébergement Renforcé (UHR).

Dans la Drôme et en Ardèche, ces structures sont essentiellement présentes le long de la vallée du Rhône et en périphérie des villes importantes. Ainsi, les villes d'Annonay, en Ardèche, de Valence, de Montélimar, de Crest, de Romans sur Isère et de Die, dans la Drôme comptent toutes plus de 3 structures de prise en charge des individus souffrant d'Alzheimer.

A l'inverse, on observe de larges zones non dotées en structures d'accueil, notamment dans le sud-est drômois, ainsi que dans le sud et l'ouest ardéchois.

Un Ehpad est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il s'agit d'un ensemble immobilier constitué de chambres médicalisées permettant l'accueil de personnes âgées qui ont besoin d'une assistance journalière et permanente. L'Ehpad assure un ensemble de prestations comprenant le logement, les repas, divers services spécifiques tels que blanchisserie, soins d'hygiène et médicaux (selon l'état de la personne), animations... C'est donc le nouveau domicile de la personne âgée. Ces établissements peuvent accueillir des personnes dépendantes, parfois atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies dégénératives.

Evolution des files actives* et du nombre de consultations par centre de consultation mémoire, 2011 à 2015

Département	File active				Consultations				Diag. 2015	
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	Alz.	Autres.
Ardèche - Annonay	300	338	300	275	395	456	400	366	42,2	34,4
Ardèche - Aubenas	397	474	369	411	561	689	679	818	53,4	17,3
Drôme - Romans Sur Isère	390	409	496	413	677	692	892	337	28,4	27,9
Drôme - Montélimar	468	531	551	553	725	759	779	760	34,4	36,1
Drôme - Valence (CHU)	822	731	506	534	525	527	527	419	34,2	36,3
Drôme - Valence (clinique)	X	X	850	846	X	X	1226	1325	32,7	48,2

Source : CROMA

Exploitation ORS Rhône-Alpes

*La file active désigne le nombre de patients vus au moins une fois dans l'année

Diag.2014 = Principaux diagnostics en 2014

Alz. = Taux (%) de cas d'Alzheimer diagnostiqués

Autres. = Taux (%) d'autres démences diagnostiqués

Centres de consultations mémoire, 2015

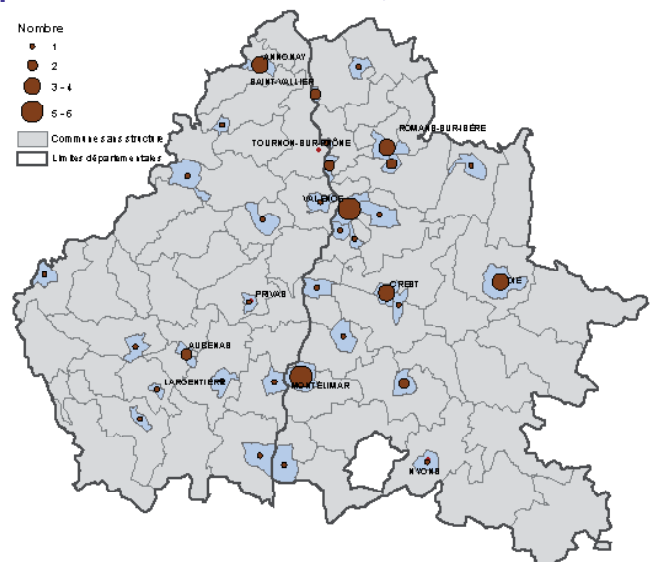
En Ardèche :

- Annonay - Centre hospitalier général
- Aubenas - Centre hospitalier

Dans la Drôme :

- Romans Sur Isère - Centre hospitalier Drôme Nord
- Montélimar - Centre hospitalier
- Valence - Centre hospitalier, service de gériatrie
- Valence - Centre hospitalier, service de neurologie
- Valence - Clinique générale

Localisation des structures de prise en charge des personnes souffrant d'Alzheimer, 2015



Source : CROMA

Exploitation ORS Rhône-Alpes